



Le conseil d'administration du FMI a approuvé, lundi 13 avril, un allègement de la dette immédiat pour 25 pays dont 19 africains.

La Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, a déclaré que la mesure concernait des pays membres au titre du fonds fiduciaire réaménagé d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC). Il s'agit d'aider ce groupe de pays à faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19

« Nos pays membres les plus pauvres et les plus vulnérables recevront ainsi des dons qui couvriront leurs obligations envers le FMI pour une phase initiale de six mois, ce qui leur permettra de consacrer une plus grande partie de leurs faibles ressources financières aux soins médicaux et autres efforts de secours d'urgence vitale. », a-t-elle déclaré.

Dans un contexte marqué par l'aggravation de la crise sanitaire du COVID -19 en Afrique, plusieurs pays ont bénéficié de cette mesure, à l'instar du Bénin, du Burkina Faso, du Comores, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Libéria, de Madagascar, du Malawi, du Mali, de la Mozambique, du Niger, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, de Sao Tomé-et-Principe, de la Sierra Leone, du Tchad, et Togo. L'on notera donc que le Cameroun, deuxième foyer du coronavirus en Afrique au sud

du Sahara, ne fait pas partie de la liste des bénéficiaires de ces mesures anti-coronavirus.